

## VAINCRE LES MALADIES LYSOSOMALES

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**Samedi 1<sup>er</sup> juin 2019, à 09H30**

au Domaine de Chalès – Route de Saint Viâtre - 41600 NOUAN-LE-FUZELIER

## ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral sur l'activité de l'association en 2018 *par le Président - Stéphane ANTOLIN*
2. Rapport financier de l'exercice 2018 *par la Secrétaire Générale - Maryvonne KERAVEC*
3. Projet d'imputation du déficit, soit 25 544,16 euros, sur les réserves pour projet associatif dédiées Recherche
4. Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission  
*par le Commissaire aux Comptes - Philippe DELAHAYE*
5. Rapport du comité de contrôle sur son activité 2018 *par Guy LERICHE*
6. Projet d'activité pour l'exercice 2019 *par le Président – Stéphane ANTOLIN*
7. Budget prévisionnel 2019 *par la Secrétaire Générale - Maryvonne KERAVEC*
8. Quitus aux administrateurs
9. Election des nouveaux administrateurs
  - Jean-Marie FAVREAU
  - Céline VILLALONGUE
10. Principe d'une participation des adhérents aux frais du week-end annuel des Familles
11. Maintien de la cotisation d'adhésion à titre de Membre à 20 € et à titre de Membre bienfaiteur à 60 €
12. Questions diverses

Dans le cas où vous ne seriez pas en mesure de vous rendre à cette assemblée générale, vous voudrez bien adresser **avant le 27 mai** votre pouvoir **AU SIEGE DE L'ASSOCIATION**, 2 ter avenue de France – 91300 MASSY. Au-delà, votre pouvoir ne pourra plus être pris en compte.